

78 organismes participent au programme Placements Culture

À la suite de l'annonce, en août dernier, du versement d'un deuxième montant de 5 M\$, le programme Placements Culture soutiendra maintenant les collectes de fonds de 78 organismes de culture et de communications. À ce jour, l'objectif total en terme de résultat net de ces collectes se chiffre à 8,3 M\$. Si cet objectif est atteint, Placements Culture ajoutera un montant de 9,5 M\$ en subventions de contrepartie pour un total impressionnant de 17,8 M\$ qui s'ajoutera aux avoirs de ces organismes.

Placements Culture permet ainsi de répondre à 46 % des organismes qui avaient transmis une demande à ce programme au 15 septembre dernier. Parmi les 169 organismes demandeurs, le CALQ en a accepté 78 provenant de 12 secteurs de la culture et des communications. Rappelons que ces organismes ont été sélectionnés sur la base de l'admissibilité aux conditions du programme et de la date officielle de dépôt des demandes. Près de la moitié de ces organismes (47 %) ont un chiffre d'affaires de moins d'un demi-million de dollars. Ils recevront près de 4 M\$ ou 42 % en subventions de contrepartie réservé, dépassant largement l'objectif minimal de Placements Culture qui avait réservé 30 % de son budget total pour ces organismes.

Une importante campagne d'information

Annoncé par la ministre de la Culture et des Communications, Mme Line Beauchamp, à l'automne 2005, Placements Culture a aussitôt suscité un vif intérêt : plus de 500 représentants du milieu des arts et des communications et 400 représentants du milieu des affaires ont participé aux rencontres d'information organisées par le CALQ qui ont eu lieu dans 17 villes du Québec. Les buts : inviter le secteur privé à donner plus généreusement aux organismes sans but lucratif du domaine de la culture et des communications; tisser des liens entre les deux milieux et susciter une réflexion sur la représentation des gens d'affaires dans les conseils d'administration de ces organismes. Par ailleurs, le programme de formation découlant de Placements Culture et portant sur la recherche de financement et la gestion de fonds a lui aussi connu une belle réussite, suscitant 300 inscriptions.

Enfin, Placements Culture a permis d'établir une alliance fondamentale avec des fondations communautaires qui gèreront 62 nouveaux fonds de dotation en proposant des frais d'administration de 1 % et moins.

suite page 2

LE MOT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Un automne culturel remarquable!

L'automne met de nouveau en relief le dynamisme des créateurs et des organismes artistiques québécois : coup d'envoi, réussi avec brio, de l'Orchestre symphonique de Montréal sous la direction de son chef attiré Kent Nagano. Puis, quelques jours plus tard sur un autre continent, au Théâtre du Châtelet à Paris dans le cadre des *Francoffonies !*, quelque 8 000 spectateurs assistaient en quelques heures seulement à *Québec_numériQ*, une manifestation célébrant la modernité et la vitalité des arts technologiques québécois. Et ceci, sans compter la présence, au cours des prochains mois, d'une quinzaine de compagnies de danse qui présenteront leurs spectacles en France ainsi que bien d'autres organismes issus de tous les secteurs qui participeront au rayonnement de la culture québécoise sur tous les continents. Il faut souligner cette effervescence remarquable dans un contexte international de plus en plus compétitif !

Au Québec, même la diversité et la qualité de la programmation artistique et littéraire sont aussi au rendez-vous. Cet automne culturel reflète, une fois de plus, cette passion qui anime tous ceux et celles impliqués dans la création, la production et la diffusion et leur désir de partager le résultat d'un travail acharné.

Des fonds supplémentaires confiés au Conseil

La rentrée a aussi été synonyme de fonds supplémentaires pour le Conseil. La ministre de la Culture et des Communications, Mme Line Beauchamp, a d'abord annoncé l'ajout d'une deuxième enveloppe de 5 M\$ à Placements Culture, allouant ainsi un montant global de 10 M\$ à ce programme innovateur. Cela a permis au CALQ d'engager, au total, des subventions de contrepartie pour 78 organismes artistiques. Placements

suite page 2

Publication du rapport annuel 2005-2006 du CALQ

Déposé le 31 octobre dernier à l'Assemblée nationale du Québec par la ministre de la Culture et des Communications, Mme Line Beauchamp, le *Rapport annuel 2005-2006 du Conseil des arts et des lettres du Québec* peut être consulté sur le site Web du Conseil. Le document contient notamment les faits saillants qui ont marqué la dernière année financière du CALQ, les actions accomplies en fonction des objectifs de son *Plan stratégique 2005-2008* et la répartition de son budget dans le soutien aux artistes et aux organismes artistiques.

3 1,4 M\$ à 50 organismes touchés par le boycott scolaire 2005

4 Constitution des commissions consultatives

5 Bonification au programme Québec-Argentine

INSCRIVEZ-VOUS !

COMMENTAIRES

SE DÉSABONNER

Obtention du statut d'organisme culturel ou de communication enregistré

En vertu de la Loi sur les impôts (L.R.Q., c. I-3), un organisme culturel ou de communication peut être enregistré par le ministre du Revenu du Québec, sur recommandation de la ministre de la Culture et des Communications. Les organismes enregistrés seront autorisés à émettre des reçus pour dons à l'égard de l'impôt sur le revenu du Québec et ces dons pourront donner droit à une déduction ou à un crédit d'impôt selon les règles similaires à celles des dons de bienfaisance. L'organisme qui veut être inscrit doit déposer une demande d'avis d'admissibilité à une recommandation d'enregistrement auprès du Conseil des arts et des lettres du Québec, du ministère de la Culture et des Communications ou de la Société de développement des entreprises culturelles selon que l'organisme fait partie de la clientèle de l'un ou de l'autre.

Tous les détails se trouvent à la page : <http://www.calq.gouv.qc.ca/organismes/enregistrement.htm>

(Le mot du président... suite)

Culture permettra de générer une augmentation de l'avoir des organismes à la hauteur de 17,8 M\$.

La ministre a aussi annoncé la participation financière de 500 000 \$ du gouvernement à *Scène Québec*, un événement consacré à la culture québécoise. Le Conseil en assurera la gestion.

Enfin, la ministre a accordé au Conseil les fonds spéciaux destinés à compenser les pertes des organismes artistiques qui ont subi le boycott des activités culturelles à l'automne 2005. Le Conseil a pu octroyer des bourses et des subventions pour un total de 1,7 M\$ à des artistes, des écrivains, des organismes de production et des organismes de diffusion spécialisée.

À l'écoute de tous les milieux

En regard aux orientations de son *Plan stratégique 2005-2008*, le Conseil a poursuivi ses rencontres de consultation visant notamment la révision de ses programmes de soutien. Ainsi, il a entrepris une tournée de consultation à travers le Québec en vue d'échanger avec les artistes et les écrivains sur son programme de bourses.

Des séances de consultation ont eu lieu également avec les secteurs de la musique, de la danse et des arts visuels dans le but de déterminer les orientations disciplinaires qui seront portées à l'attention du conseil d'administration.

Par ailleurs, afin de recueillir les points de vue de divers milieux, de différentes régions et de

toutes les générations, le conseil d'administration a créé trois commissions consultatives – arts visuels et arts médiatiques, arts de la scène et diffusion, et littérature – qui auront pour tâches de réfléchir sur les programmes de bourses et de subventions et de formuler des recommandations au Conseil. Un « comité jeunesse » a aussi été créé par le conseil d'administration afin d'obtenir l'avis des artistes et des gestionnaires âgés de 35 ans et moins sur les programmes du Conseil.

En septembre dernier, dans le cadre de rencontres périodiques d'information et d'échanges, 40 représentants de 25 associations professionnelles et regroupements, organismes de services et conseils de la culture ont participé à une consultation élargie portant notamment sur le

Plan d'action internationale du Conseil. Ces échanges sont essentiels aux ajustements que le Conseil entend apporter à son fonctionnement et à ses programmes au cours des prochains mois et des prochaines années afin de mieux soutenir le rayonnement des arts et des lettres. Je remercie chaleureusement tous ceux et celles qui y contribuent et nous permettent, par leurs commentaires, de mieux faire face aux grands défis actuels.

Du pain sur la planche...

Yvan Gauthier

CHRONOLOGIE DE PLACEMENTS CULTURE

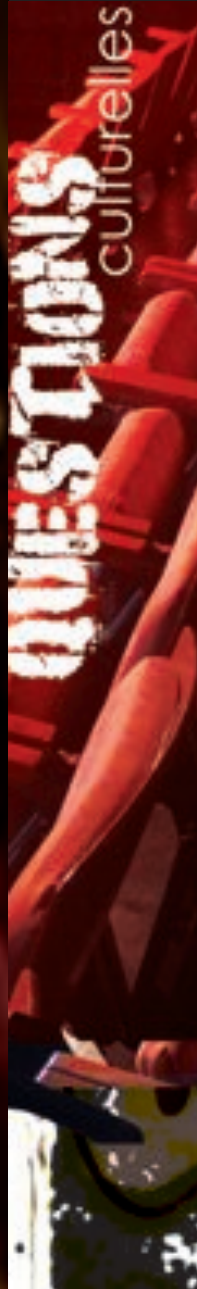
Novembre 2005	Annonce de la création du programme Placements Culture avec un budget de démarrage de 5 M\$
Décembre 2005 à mai 2006	Tournée régionale d'information dans 17 villes du Québec
Mars et avril 2006	Tenue de séances de formation sur la recherche de financement et la gestion de fonds destinées aux organismes admissibles au programme à Québec et à Montréal Annonce de la signature d'une entente entre le Conseil et la Fondation communautaire de la Gaspésie-Les Îles pour la gestion des fonds d'organismes
Avril 2006	1 ^{er} envoi de lettres d'annonce aux 36 premiers organismes acceptés
Août 2006	Annonce de l'ajout d'une deuxième enveloppe de 5 M\$
Octobre 2006	2 ^e envoi de lettres d'annonce aux 42 autres organismes

RÉSULTATS

10 M\$	Budget total de Placements Culture
9,5 M\$	Subventions de contrepartie (5 % du budget total réservé à l'administration du programme)
17,8 M\$	Montant engendré par Placements Culture s'ajoutant aux avoirs des organismes
169	Organismes ayant déposé une demande
78	Organismes ayant été acceptés
47 %	Pourcentage des organismes acceptés ayant un chiffre d'affaires de 500 000 \$ et moins
42 %	Pourcentage du budget total de Placements Culture réservé aux organismes de 500 000 \$ et moins
20 805	Nombre de visites enregistrées au 1 ^{er} octobre 2006 à la section de Placements Culture sur le site Web du CALQ

Répartition des organismes acceptés selon les secteurs

23	Musique	29,5 %
17	Théâtre	21,8 %
9	Histoire	11,5 %
9	Arts visuels	11,5 %
9	Danse	11,5 %
3	Métiers d'art	3,8 %
2	Littérature	2,6 %
2	Arts du cirque	2,6 %
1	Archéologie	1,3 %
1	Architecture	1,3 %
1	Patrimoine	1,3 %
1	Communications	1,3 %
78	Total	100 %



Boycott des activités culturelles : 1,4 M\$ à 50 organismes du secteur jeune public soutenus par le CALQ

Les producteurs et les diffuseurs subventionnés par le CALQ ayant subi des pertes lors du boycottage des activités culturelles par le milieu scolaire à l'automne 2005 toucheront des compensations représentant 1,4 M\$. Au total, 44 organismes de production provenant en majorité du théâtre et 6 diffuseurs spécialisés recevront une aide financière. Ce soutien leur permettra de couvrir 75 % des pertes encourues et, dans certains cas, 75 % des cachets d'artistes et redevances en droits d'auteur et en droits de suite aux concepteurs.

Rappelons qu'en février 2006, la ministre Line Beauchamp a annoncé qu'une somme de 2,5 M\$ serait réservée pour venir en aide aux organismes dont les activités s'adressent au jeune public subventionnés par la SODEC, le

MCC et le CALQ. Ce montant incluait 350 000 \$ en bourses spéciales destinées aux artistes et aux écrivains du secteur jeune public.

Les programmes *Mesure d'aide spéciale aux organismes culturels touchés par les moyens de pression des enseignants et des enseignantes du Québec* et *Bourses de création jeune public* ont donc été mis sur pied avec les résultats que l'on connaît aujourd'hui : 50 organismes artistiques et 33 artistes et écrivains soutenus par le Conseil recevront une aide ou une bourse spéciale pour un montant total de 1 750 000 \$. Une analyse du CALQ a en outre permis d'identifier que plus de 500 représentations d'organismes soutenus par le Conseil avaient dû être annulées en raison du boycott.

Invitation du CALQ au milieu scolaire

Disponible sur le site Web du CALQ, le répertoire jeune public présente les productions offertes aux jeunes du préscolaire, du primaire et du secondaire d'une centaine d'organismes artistiques soutenus par le Conseil. Au mois d'août dernier, le Conseil a lancé une invitation à 50 commissions scolaires afin de faire connaître le répertoire à leur personnel enseignant.

Moi, moi, moi,
un spectacle destiné
à la clientèle scolaire
de la compagnie
DynamO Théâtre



Photo: Robert Etcheverry

Tableau 1

Répartition par discipline de l'aide financière accordée aux organismes de production soutenus par le CALQ ayant subi des pertes lors du boycott des activités culturelles par le milieu scolaire en 2005

Discipline	Nombre d'organismes	Compensations versées aux organismes	Compensations versées aux artistes, aux auteurs et aux concepteurs	Total
Danse	6	95 423 \$	21 688 \$	117 111 \$
Musique	11	160 447 \$	31 318 \$	191 765 \$
Théâtre	25	652 669 \$	299 241 \$	951 910 \$
Littérature	1	16 676 \$	-	16 676 \$
Cirque	1	18 171 \$	3 904 \$	22 075 \$
Total	44	943 386 \$	356 151 \$	1 299 537 \$

Tableau 2

Répartition par discipline de l'aide financière accordée aux diffuseurs spécialisés soutenus par le CALQ ayant subi des pertes lors du boycott des activités culturelles par le milieu scolaire en 2005

Discipline	Nombre d'organismes	Total des compensations destinées aux organismes
Danse	1	4 728 \$
Musique	2	13 306 \$
Théâtre	3	89 199 \$
Total	6	107 233 \$

Tableau 3

Répartition par discipline des bourses spéciales de création jeune public

Discipline	Bourses accordées	Montant
Arts du cirque	1	10 300 \$
Arts médiatiques	1	14 000 \$
Arts multidisciplinaires	2	17 450 \$
Arts visuels	4	37 855 \$
Danse	1	20 000 \$
Littérature	10	95 620 \$
Métiers d'art	1	9 950 \$
Musique	6	54 710 \$
Théâtre	7	90 050 \$
Total	33	349 935 \$

Pour renseignements :

Québec

79, boulevard René-Lévesque Est

3^e étage

Québec (Québec) G1R 5N5

Téléphone : 418 643-1707

Sans frais : 1 800 897-1707

Télexcopieur : 418 643-4558

Montréal

500, place d'Armes

15^e étage

Montréal (Québec) H2Y 2W2

Téléphone : 514 864-3350

Sans frais : 1 800 608-3350

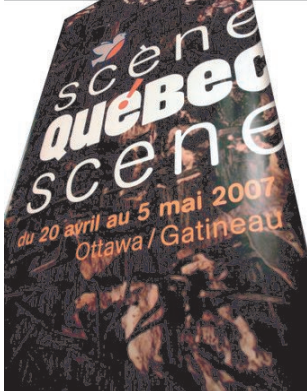
Télexcopieur : 514 864-4161

Publié par la Direction des relations publiques du Conseil des arts et des lettres du Québec

nouvelles@calq.gouv.qc.ca



Photo : Andrew Balfour



Le CALQ administrera une subvention spéciale pour Scène Québec

Le Conseil des arts et des lettres du Québec administrera l'octroi de 500 000 \$ destiné à Scène Québec. Organisé par le Centre national des arts, cet important événement culturel, qui met à l'avant-scène la culture d'une province canadienne à tous les deux ans, permettra à 700 artistes québécois en arts de la scène, en arts visuels et en arts médiatiques de se produire dans 25 lieux d'Ottawa et de Gatineau, du 20 avril au 5 mai 2007.

Consultation du Conseil sur son programme de bourses

Au cours des dernières semaines, des représentants du CALQ ont visité 16 villes du Québec pour y rencontrer les artistes et les écrivains professionnels dans le but de recueillir leurs commentaires et leurs réflexions sur le programme de bourses du Conseil. Outre ces rencontres, les artistes et les écrivains peuvent également transmettre leurs commentaires, découvrir les réflexions de leurs collègues et y réagir en visitant la page consacrée à la consultation sur la révision du programme de bourses sur le site Web du CALQ.

<http://www.calq.gouv.qc.ca/calq/revision.htm>

Un comité jeunesse a été formé

Dans la foulée de ses actions consultatives entreprises cet automne, le Conseil a créé un comité jeunesse composé d'artistes, d'écrivains et de gestionnaires culturels âgés de 18 à 35 ans. Son mandat : réfléchir et soumettre des recommandations portant sur les programmes de bourses et de subventions du Conseil en tenant compte des réalités et des besoins de la relève artistique. Nous annoncerons la nomination de ses membres prochainement.

Constitution de trois commissions consultatives

Près d'une trentaine d'artistes, d'écrivains et de représentants des arts et des lettres ont accepté l'invitation du CALQ pour faire partie de trois commissions consultatives portant sur les arts visuels et les arts médiatiques, les arts de la scène et la diffusion ainsi que la littérature. Chaque commission sera présidée par un membre du conseil d'administration du CALQ.

À la demande du Conseil, les associations et les regroupements des milieux artistiques et littéraires ont recommandé

des candidats provenant de leur secteur. Sur la base de ces propositions, le conseil d'administration du CALQ a par la suite procédé à la sélection des membres en tenant compte notamment de leur expérience, de la diversité des disciplines et de la représentativité régionale. Mandatés pour une période de deux ans, les membres de ces commissions consultatives réfléchiront sur les programmes de soutien et formuleront des recommandations au conseil d'administration du Conseil.

COMMISSION CONSULTATIVE DES ARTS VISUELS ET DES ARTS MÉDIATIQUES

Marie-Jeanne Musiol, présidente de la commission, membre du conseil d'administration du CALQ et présidente du centre d'artistes Daïmôn, Hull

Guy Blackburn, artiste en installation, Saguenay

Louise Déry, commissaire, gestionnaire et galeriste, Montréal

Youssef El Jaï, membre du conseil d'administration du CALQ et directeur général de PRIM, Centre d'arts médiatiques de Montréal

André Gilbert, gestionnaire culturel et commissaire, Québec

Nelson Henricks, arts médiatiques, Montréal

Gilbert Poissant, métiers d'art, Saint-Hilaire

Jocelyn Robert, nouveaux médias, Québec

Ségoène Roederer, directrice générale, Rendez-vous du cinéma québécois, Montréal

COMMISSION CONSULTATIVE DE LA LITTÉRATURE

Louise Desjardins, présidente de la commission, membre du conseil d'administration du CALQ, poète et romancière, Rouyn-Noranda

Mélikah Abdelmoumen, romancière, Montréal

Paul Chanel Malenfant, poète et romancier, Rimouski

Karoline Georges, romancière, Saint-Hyacinthe

David Homel, membre du conseil d'administration du CALQ, écrivain et scénariste, Montréal

Guy Marchands, animateur littéraire, Trois-Rivières

Jacques Pasquet, écrivain et conteur, Montréal

Bruno Roy, essayiste, poète et romancier, Montréal

Carolyn Marie Souaid, poète, Montréal

COMMISSION DES ARTS DE LA SCÈNE ET DE LA DIFFUSION

François Lahaye, président de la commission, membre du conseil d'administration du CALQ et consultant dans le secteur culturel, Trois-Rivières

François Bédard, membre du conseil d'administration du CALQ et directeur général du Festival international de Lanaudière, Joliette

Michel Bernatchez, théâtre et arts multidisciplinaires, Québec

Danièle Desnoyers, danse, Montréal

Johanne Dor, membre du conseil d'administration du CALQ et directrice artistique et générale de La Rotonde, Québec

Christopher Jackson, musique, Montréal

Jacques Lacombe, musique, Montréal

Marc Lalonde, arts du cirque, Montréal

Pierre MacDuff, théâtre, Montréal

Harold Rhéaume, danse, Québec

Richard Thériault, membre du conseil d'administration du CALQ et comédien, Montréal

Le CALQ présente son *Plan d'action internationale* au milieu associatif

Près d'une quarantaine de représentants de 25 associations professionnelles, regroupements nationaux, organismes de services et conseils régionaux de la culture ont participé, le 21 septembre dernier à Montréal, à la journée d'information et d'échanges organisée par le CALQ. Outre les axes prioritaires de son *Plan d'action internationale*, disponible sur son site Web, le Conseil a présenté divers dossiers portant sur la vie associative.

En élaborant son *Plan stratégique 2005-2008*, le Conseil a jugé essentiel d'identifier, en collaboration avec les milieux artistique et littéraire, les facteurs de changement qui affecteront le développement futur des arts et des lettres au Québec. Depuis 2005, le Conseil rencontre périodiquement le milieu dans le but d'associer les artistes, les écrivains et les organismes à ses démarches de réflexion.

Le CALQ et la Ville de Lévis annoncent leur soutien au Collectif Regart



Photo: Ville de Lévis

Jean-Luc Daigle, conseiller municipal, membre du comité exécutif de la Ville de Lévis et président de la commission consultative de la culture, Céline Allard, présidente du Collectif Regart et Béatrice G. Pepper, directrice des relations publiques du CALQ.

Dans le cadre d'une entente triennale conclue entre le Conseil des arts et des lettres du Québec et la Ville de Lévis, le Collectif Regart bénéficiera d'un montant annuel de 20 000 \$ provenant à parts égales des deux partenaires pour une aide totalisant 60 000 \$. Ce soutien permettra de solidifier la structure administrative de ce centre d'artistes pluridisciplinaires en art actuel et de favoriser la diffusion et la promotion de ses activités dans la région de Chaudière-Appalaches.

Spect'Art reçoit le Prix Nouveaux Publics du CALQ



Photo: ROSEQ

Annnonce d'une entente avec la région de l'Estrie



Photo: Conseil de la culture de l'Estrie

Marie-Hélène Wolfe, directrice générale de la Conférence régionale des élus de l'Estrie, Yvan Gauthier, président-directeur général du Conseil des arts et des lettres du Québec, Monique Nadeau-Saumier, représentante du secteur de la culture à la CRÉ de l'Estrie et Pierre H. Massé, président du Conseil de la culture de l'Estrie.

Le Conseil des arts et des lettres du Québec, la Conférence régionale des élus de l'Estrie et le Conseil de la culture de l'Estrie ont signé une entente triennale de 300 000 \$ qui comprend la mise sur pied du programme *Mesure d'aide financière destinée aux artistes et aux écrivains de l'Estrie*. Le CALQ a accordé 150 000 \$, la CRÉ, 120 000 \$, et le CRC, 30 000 \$. Les artistes et les écrivains intéressés à s'inscrire au programme ont jusqu'au **18 décembre** pour présenter leur demande.

Renseignements :
<http://www.calq.gouv.qc.ca/regions/05.htm#entente05>

Lors de la remise des Prix ROSEQ, le 16 octobre dernier à Rimouski, Alain Filion, directeur du théâtre, des arts multidisciplinaires et des arts du cirque du Conseil des arts et des lettres du Québec, remettait le Prix Nouveaux Publics du CALQ à Jacques Pineau, directeur général de Spect'Art Rimouski, soit une gravure de l'artiste Chantal Harvey.

Studio du Québec à Berlin

Les artistes ayant plus de dix ans de pratique professionnelle dans les domaines des arts médiatiques et des arts visuels ont jusqu'au 9 février 2007 pour faire une demande de séjour d'un an au studio du Québec à Berlin. Situé dans la Künstlerhaus Bethanien, un lieu reconnu pour son dynamisme et la qualité de ses événements, le studio met à la disposition des artistes plusieurs espaces de travail. La bourse s'élève à 20 000 \$.

Tous les détails sur la page:
http://www.calq.gouv.qc.ca/artistes/studios_prog.htm#berlin

Bonification au programme Québec-Argentine



L'immeuble de Buenos Aires où sont reçus les participants québécois du programme Québec-Argentine.

Le président-directeur général du CALQ, Yvan Gauthier, a signé avec le secrétaire de la culture à la présidence de la nation argentine, Dr José Nun, une entente de trois ans ayant trait à la gestion du programme d'échanges d'artistes et d'ateliers-résidences entre le Québec et l'Argentine, mis en oeuvre en 2002 en collaboration avec le ministère des Relations internationales du Québec. Les nouveautés ? En plus des artistes en arts visuels et en arts médiatiques, la nouvelle entente prévoit accepter les musiciens et les écrivains. La durée du séjour à Buenos Aires est de deux mois et le Secrétariat de la culture d'Argentine participe aux coûts de séjour des boursiers argentins au Québec.

Renseignements sur le programme Québec-Argentine :